



Le 25 avril 2025

**Appel à candidatures et profils en vue de l'engagement temporaire au sein de l'équipe pluridisciplinaire du Pôle territorial Saint-Exupéry tel que prévu par l'article 6.2.6-5 du Code de l'enseignement**

**1. Appel à candidatures<sup>1</sup>**

Le PO de l'école siège EPSIS Saint-Exupéry du pôle territorial inter-niveaux Saint-Exupéry fait appel à candidature afin de recruter les membres pour son équipe pluridisciplinaire en vue de la rentrée du 25 août 2025

Cet appel est ouvert :

- En interne aux membres temporaires et définitifs du personnel de l'école siège du pôle mais aussi des écoles d'enseignement spécialisé ayant signé une convention de partenariat avec le pôle
- En externe aux membres du personnel temporaires et définitifs d'autres écoles spécialisées, d'école ordinaires, de CPMS
- À tout autre candidat

**Fonctions : Instituteur(trice) maternelle, instituteur(trice) primaire, AESI, Psychologue, psychologue clinicienne avec une spécialisation en neuropsychologie, logopède, ergothérapeute**

- Volume de la charge : **Minimum 18/36<sup>e</sup>**

---

<sup>1</sup> Seules les candidatures jugées recevables se verront attribuer une entrevue.

---

**Adresse du Pôle** : rue Modeste Cornil, 27 6041 Gosselies

**Coordonnatrice du pôle** : Aurélie Kerf

**E-mail** : aurelia.kerf@polelsaintexupery.be

**Téléphone** : 0455/15.30.93



Le 25 avril 2025

## **2. Profil de fonction**

### 1° les missions suivantes relatives à l'accompagnement de leurs écoles coopérantes :

- a) informer les équipes éducatives, élèves et parents d'élèves sur les aménagements raisonnables et l'intégration permanente totale
- b) assurer le lien entre les différents partenaires qui jouent un rôle de soutien aux élèves, notamment afin de faciliter l'échange d'expériences
- c) accompagner et soutenir les membres de l'équipe éducative des écoles coopérantes dans l'organisation des aménagements raisonnables, notamment par le conseil ou la mise à disposition d'outils
- d) accompagner les écoles coopérantes dans l'élaboration de protocoles d'aménagements raisonnables lorsqu'une prise en charge individuelle de l'élève concerné par le pôle territorial s'avère nécessaire

### 2° les missions suivantes relatives à l'accompagnement des élèves inscrits dans leurs écoles coopérantes :

- a) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de leurs besoins et de leurs protocoles d'aménagements raisonnables
- b) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques sensorimoteurs nécessitant un suivi important dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de l'échelle des besoins visée à l'article 6.2.5-4, alinéa 2
- c) collaborer à l'évaluation des protocoles d'aménagements raisonnables et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé en cas d'insuffisance des aménagements raisonnables pour assurer un apprentissage adapté aux besoins spécifiques de l'élève
- d) accompagner les élèves à besoins spécifiques dans le cadre du dispositif d'intégration permanente totale pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé

---

Adresse du Pôle : rue Modeste Cornil, 27 6041 Gosselies

Coordonnatrice du pôle : Aurélia Kerf

E-mail : aurelia.kerf@polelsaintexupery.be

Téléphone : 0455/15.30.93



Le 25 avril 2025

3° Le membre du personnel assurera également les missions suivantes :

- Former et accompagner les enseignants de l'enseignement ordinaire concernant les aménagements raisonnables
- Participer à l'observation d'élèves dans les classes des écoles coopérantes afin d'envisager la mise en place d'aménagements raisonnables
- Participer aux réunions d'équipes hebdomadaires
- Participer à la construction du pôle en s'investissant dans la création de projets et la conception d'outils divers
- Assurer le lien entre l'école ordinaire et le pôle
- Gérer les tâches administratives concernant le suivi des aménagements raisonnables et des intégrations
- Assister aux formations mises en place dans le cadre des pôles
- Analyser des bilans et envisager des pistes pour la mise en place d'aménagements raisonnables

4° Compétences et expériences attendues

- Sens de l'observation et de l'écoute
- Créativité et dynamisme
- Proactivité
- Capacité d'analyse, d'évaluation, d'adaptation, sens des responsabilités
- Capacité organisationnelle
- Gestion du stress
- Responsable et empathique
- Capacité de se remettre en question
- Capacité de mettre en place des outils et de pouvoir animer des ateliers, des formations
- Flexibilité
- Expérience concernant les aménagements raisonnables
- Expérience en intégration, dans les pôles, dans le suivi d'élèves à besoins spécifiques, dans l'enseignement spécialisé, en SAI ou en CPMS est un plus
- Expériences et formations complémentaires vivement recommandées dans certains domaines : fonctions exécutives, troubles du développement du langage, troubles du comportement, troubles des apprentissages, tsa, troubles sensoriels...
- Qualités relationnelles et de communication favorisant un bon travail d'équipe
- Être à l'aise avec un public varié (de la petite enfance à l'adolescence)
- Connaissances de certains troubles correspondants aux types 1, 3, 4, 6, 7, 8

---

Adresse du Pôle : rue Modeste Cornil, 27 6041 Gosselies

Coordonnatrice du pôle : Aurélia Kerf

E-mail : aurelia.kerf@polelsaintexupery.be

Téléphone : 0455/15.30.93



Le 25 avril 2025

- Permis B et voiture personnelle
- Pouvoir se rendre disponible en dehors des heures scolaires

### 3. Formalités

Les candidatures motivées doivent être envoyées par courriel aux adresses suivantes pour le 6 juin 2025:

[regis.verplancke@ecolesaintexupery.be](mailto:regis.verplancke@ecolesaintexupery.be)

[aurelia.kerf@polesaintexupery.be](mailto:aurelia.kerf@polesaintexupery.be)

Les candidatures comporteront :

- Un **Curriculum Vitae** complet
- Une **lettre de motivation** personnalisée en vue de répondre au mieux au profil recherché

NB : Tout complément d'informations peut être obtenu auprès de la coordonnatrice du pôle territorial Saint-Exupéry.

Signature du PO de l'école siège du Pôle ou de son délégué

**VERPLANCKE Régis**  
*Directeur*  
Ecole secondaire Saint-Exupéry  
Rue de l'Abbaye d'Aulne, 4 à 6142 Leernes  
071/51.98.08  
[regis.verplancke@ecolesaintexupery.be](mailto:regis.verplancke@ecolesaintexupery.be)

---

Adresse du Pôle : rue Modeste Cornil, 27 6041 Gosselies

Coordonnatrice du pôle : Aurélia Kerf

E-mail : [aurelia.kerf@polesaintexupery.be](mailto:aurelia.kerf@polesaintexupery.be)

Téléphone : 0455/15.30.93